

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Au 27 octobre 2018

# RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés de La Coop fédérée ainsi que les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel pour l'exercice clos le 27 octobre 2018 sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs conçus pour offrir une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le service de l'audit interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au comité d'audit.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel, principalement par l'entremise de son comité d'audit composé d'administrateurs externes. Le comité d'audit tient régulièrement des réunions avec les auditeurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le comité d'audit fait rapport et soumet ses recommandations au conseil d'administration. Les présents états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs nommés par les sociétaires, et leur rapport indique l'étendue de leur audit ainsi que leur opinion sur ces états financiers consolidés.

Chef de la direction,

Chef des finances,

**Gaétan DESROCHES**, agr., MBA

**Paul NOISEUX**, CPA, CGA

Montréal, 16 janvier 2019

# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

## Aux sociétaires de La Coop fédérée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **La Coop fédérée**, qui comprennent le bilan consolidé au 27 octobre 2018, l'état des résultats consolidé, l'état de la réserve consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **La Coop fédérée** au 27 octobre 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

*Ernst & Young* s.n.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>

Montréal, Canada  
Le 16 janvier 2019

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120803



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

# Bilan consolidé

Aux 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

<i>[en milliers de dollars]</i>	Notes	2018 \$	2017 \$
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif à court terme</b>			
Débiteurs	7, 25	602 596	527 182
Stocks	8	741 945	628 286
Impôts sur l'excédent à recevoir		27 444	–
Frais payés d'avance		20 777	22 929
Instruments financiers dérivés	24	29 036	17 594
Actif d'impôts futurs	6	3 617	18 993
Placements échéant à moins d'un an	11, 25	19 815	8 771
		<b>1 445 230</b>	1 223 755
<b>Actif à long terme</b>			
Intérêts dans des partenariats	9	226 165	204 415
Participations dans des entités sous influence notable	10	19 112	20 879
Placements	11, 25	73 023	78 336
Immobilisations corporelles	12	998 432	811 085
Immobilisations corporelles destinées à la vente	12	21 698	17 504
Actif au titre des prestations définies	19	43 339	50 958
Écarts d'acquisition		207 281	130 120
Actifs incorporels	13	227 189	129 938
		<b>1 816 239</b>	1 443 235
		<b>3 261 469</b>	2 666 990
<b>PASSIF ET AVOIR</b>			
<b>Passif à court terme</b>			
Découverts bancaires		13 549	20 692
Emprunts bancaires	14	8 000	8 559
Créditeurs et charges à payer	15, 25	712 528	642 374
Revenus reportés	25	89 718	73 108
Impôts sur l'excédent à payer		–	13 620
Instruments financiers dérivés	24	18 912	13 403
Ristournes à payer	5	12 720	13 200
Actions privilégiées rachetables à moins d'un an	20	4 495	4 661
Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an	16	423	6 299
Dettes à long terme exigible à moins d'un an	17	31 326	13 565
		<b>891 671</b>	809 481
<b>Passif à long terme</b>			
Obligations découlant des contrats de location-acquisition	16	1 828	2 196
Dettes à long terme	17	608 837	352 016
Crédit reporté	18	11 721	12 621
Passif au titre des prestations définies	19	67 585	61 186
Passif d'impôts futurs	6	61 721	46 873
		<b>751 692</b>	474 892
<b>Total du passif</b>		<b>1 643 363</b>	1 284 373
<b>AVOIR</b>			
Capital social	20	685 113	574 187
Surplus d'apport		18 000	18 000
Réserve		773 219	688 402
Avoir de la Société		1 476 332	1 280 589
Participations ne donnant pas le contrôle	22, 26	141 774	102 028
<b>Total de l'avoir</b>		<b>1 618 106</b>	1 382 617
		<b>3 261 469</b>	2 666 990

Engagements et éventualités [note 22]

Événements postérieurs à la date du bilan [note 27]

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Ghislain GERVAIS, administrateur

Muriel DUBOIS, administratrice

## État des résultats consolidé

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

<i>[en milliers de dollars]</i>	Notes	2018 \$	2017 \$
<b>Produits</b>	25	<b>6 515 972</b>	6 271 772
<b>Charges</b>	4		
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	25	<b>6 346 475</b>	5 935 345
Frais financiers		<b>22 601</b>	17 764
<b>Excédent d'exploitation</b>		<b>6 369 076</b>	5 953 109
		<b>146 896</b>	318 663
<b>Autres résultats</b>			
Quote-part des résultats des partenariats		<b>47 211</b>	34 442
Quote-part des résultats des entités sous influence notable		<b>(138)</b>	749
Résultats des autres placements	25	<b>1 719</b>	2 131
Gains nets (pertes nettes) à la cession et à la réévaluation d'actifs	3	<b>9 551</b>	(4 757)
Gain découlant de l'indemnité d'assurance		<b>5 486</b>	-
		<b>63 829</b>	32 565
<b>Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent</b>		<b>210 725</b>	351 228
Ristournes	5	<b>42 400</b>	88 000
Impôts sur l'excédent	6	<b>32 914</b>	65 273
<b>Excédent net</b>		<b>135 411</b>	197 955
<b>Attribuable :</b>			
Aux membres de la Société		<b>115 614</b>	168 349
Aux participations ne donnant pas le contrôle		<b>19 797</b>	29 606
		<b>135 411</b>	197 955

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## État de la réserve consolidé

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

<i>[en milliers de dollars]</i>	Notes	2018 \$	2017 \$
<b>Réserve au début de l'exercice</b>		<b>688 402</b>	533 545
Prime à l'émission d'une participation ne donnant pas le contrôle	9	-	16 603
Prime au rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle	26	-	(9 810)
Dividendes sur actions ordinaires		<b>(15 313)</b>	(10 784)
Dividendes sur actions privilégiées d'investissement		<b>(15 484)</b>	(9 501)
<b>Excédent net attribuable aux membres de la Société</b>		<b>115 614</b>	168 349
<b>Réserve à la fin de l'exercice</b>		<b>773 219</b>	688 402

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# État des flux de trésorerie consolidé

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

<i>[en milliers de dollars]</i>	Notes	<b>2018</b> \$	2017 \$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Excédent net		<b>135 411</b>	197 955
Éléments hors caisse :			
Amortissements	4	<b>94 346</b>	82 733
Pertes nettes (gains nets) à la cession et à la réévaluation d'actifs		<b>(9 551)</b>	4 757
Impôts futurs		<b>11 757</b>	(13 919)
Gains sur les instruments financiers dérivés		<b>(5 933)</b>	(1 017)
Variation au titre des prestations définies		<b>14 018</b>	(10 714)
Quote-part des résultats des partenariats		<b>(47 211)</b>	(34 442)
Quote-part des résultats des entités sous influence notable		<b>138</b>	(749)
Autres revenus de placements		<b>53</b>	(105)
Ristournes en actions ordinaires		<b>29 680</b>	74 800
		<b>222 708</b>	299 299
Variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement	21	<b>(115 914)</b>	(31 012)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		<b>106 794</b>	268 287
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'entreprises	3	<b>(176 863)</b>	–
Acquisitions des parts d'une participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale		<b>–</b>	(28 544)
Acquisitions de placements		<b>(6 957)</b>	(3 785)
Acquisitions d'intérêts dans des partenariats		<b>(9 145)</b>	(383)
Acquisitions de participations dans des entités sous influence notable		<b>(5 676)</b>	(4 422)
Produit de la cession de placements		<b>1 368</b>	8 688
Produit de la cession d'intérêts dans des partenariats		<b>152</b>	438
Produit de la cession de participations dans des entités sous influence notable		<b>100</b>	432
Dividendes reçus des partenariats		<b>29 924</b>	14 272
Dividendes reçus des entités sous influence notable		<b>757</b>	833
Acquisitions d'immobilisations corporelles		<b>(217 065)</b>	(171 651)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		<b>4 232</b>	26 739
Acquisitions d'actifs incorporels		<b>(9 790)</b>	(2 480)
Produit de la cession d'actifs incorporels		<b>–</b>	100
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(388 963)</b>	(159 763)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Variation nette des emprunts bancaires		<b>(6 559)</b>	4 376
Remboursement des obligations découlant des contrats de location-acquisition		<b>(6 244)</b>	(1 833)
Produit de l'émission de la dette à long terme		<b>278 660</b>	14 622
Remboursement de la dette à long terme		<b>(16 723)</b>	(213 894)
Produit de l'émission d'actions privilégiées		<b>107 070</b>	104 656
Rachat d'actions privilégiées		<b>(5 363)</b>	(3 952)
Dividendes sur actions privilégiées d'investissement		<b>(15 484)</b>	(9 501)
Produit de l'émission d'actions ordinaires		<b>13</b>	40
Rachat d'actions ordinaires		<b>(33 785)</b>	(11 974)
Dividendes sur actions ordinaires		<b>(2 297)</b>	(5 389)
Produit de l'émission de parts d'une filiale à des tiers		<b>2 497</b>	2 094
Dividendes versés aux actionnaires sans contrôle		<b>(12 473)</b>	(2 544)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>289 312</b>	(123 299)
Diminution (augmentation) des découverts bancaires		<b>7 143</b>	(14 775)
Découverts bancaires au début de l'exercice		<b>(20 692)</b>	(5 917)
<b>Découverts bancaires à la fin de l'exercice</b>		<b>(13 549)</b>	(20 692)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

[Tous les montants des tableaux sont exprimés en milliers de dollars.]

## 1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Coop fédérée (la « Société ») a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société compte trois divisions à travers lesquelles elle exerce ses activités : la Division viandes, la Division agricole et la Division détail. La Division viandes concentre ses activités dans l'élevage porcin, la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. La Division agricole fournit quant à elle les biens et les services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles. La Division détail regroupe les activités de distribution et de commercialisation de produits de quincaillerie et de matériaux ainsi que les services connexes à ces gammes de produits.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés sont préparés conformément à la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, « Normes comptables pour les entreprises à capital fermé » qui énonce les principes comptables généralement reconnus [« PCGR »] pour les entités n'ayant pas d'obligation d'information du public au Canada et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

### Principes de consolidation

La Société consolide toutes ses filiales pour lesquelles elle a le pouvoir de définir de manière durable et sans le concours de tiers les politiques stratégiques en matière d'exploitation, d'investissement et de financement. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de La Coop fédérée et les filiales significatives suivantes :

### Filiales consolidées

Nom	Description	Participation
Agrico Canada Limited	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Agrico Canada s.e.c.	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Agronomy Company of Canada Ltd.	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Standard Nutrition Inc.	Distribution et commercialisation en nutrition animale	100 %
Maizex Seeds inc.	Production et commercialisation de semences	75 %
Gestion BMR inc.	Distribution et commercialisation de produits de quincaillerie et de matériaux	100 %
Olymel s.e.c.	Élevage, transformation et commercialisation de viandes porcines et avicoles	89,8 %
Énergies RC, s.e.c.	Détention d'un intérêt dans un partenariat de distribution et commercialisation de produits pétroliers	88,9 %
Volailles Acadia s.e.c.	Production avicole	53,8 %
Immeuble 9001 l'Acadie, société en commandite	Exploitation de l'immeuble abritant le siège social	100 %

## Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût établi selon la méthode de l'épuisement successif ou du coût moyen et de la valeur nette de réalisation, à l'exception des stocks de grains pour revente qui sont évalués à la juste valeur.

Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif ou du coût moyen et de la valeur nette de réalisation.

Les stocks de porcs vivants sont évalués au moindre du coût de production et de la valeur nette de réalisation.

## Intérêts dans des partenariats

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour ses intérêts dans des entreprises sous contrôle conjoint. La Société n'a aucun partenariat dont la quote-part est supérieure à 10 % de l'excédent avant la quote-part des résultats des partenariats et des impôts sur l'excédent.

## Participations dans des entités sous influence notable

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour toutes les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sur leurs politiques stratégiques relatives aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement. La Société n'a aucune entité sous influence notable dont la quote-part est supérieure à 10 % de l'excédent avant la quote-part des résultats des entités sous influence notable et des impôts sur l'excédent.

## Placements

Le poste placements inclut des actions et autres titres de coopératives qui sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les billets à recevoir sont initialement enregistrés à la juste valeur et ils sont comptabilisés par la suite au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## Immobilisations corporelles

### Propriétés, bâtiments et équipements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les biens loués en vertu des contrats de location-acquisition sont capitalisés lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué ont été transférés à la Société. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-acquisition représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et de la juste valeur du bien loué.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative ou sur la durée du bail :

Pavage	6 2/3 % à 10 %
Bâtiments	3 1/3 % à 10 %
Machinerie et équipement	5 % à 33 1/3 %
Matériel roulant	6 2/3 % à 33 1/3 %
Améliorations locatives	Durée du bail
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition	Durée du bail

### Animaux de reproduction

Les animaux de reproduction, constitués de truies, sont comptabilisés au coût et amortis, si la valeur de disposition est inférieure au coût, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative évaluée à six mises bas.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Actifs incorporels

Les actifs incorporels amortissables sont comptabilisés au coût et amortis en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative.

#### *Marques de commerce*

Les marques de commerce sont amorties sur des périodes de deux à 20 ans.

#### *Listes de clients*

Les listes de clients sont amorties sur des périodes de cinq à 21 ans.

#### *Droits*

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Les droits de production ne sont pas amortis car leur durée de vie est indéfinie et les droits d'exclusivité d'approvisionnement sont amortis sur des périodes de cinq à 20 ans.

#### *Logiciels et projets de développement informatique*

Le coût des logiciels et les projets de développement informatique sont capitalisés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de trois à cinq ans. L'amortissement des projets de développement informatique débute lorsque les projets sont terminés.

### Dépréciation d'actifs

#### Actifs financiers

##### *Provisions pour créances douteuses*

Les débiteurs, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable qu'il y ait des pertes subies sur ces débiteurs en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de révision. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

##### *Provisions pour pertes sur créances*

Les placements dans les coopératives, comptabilisés au coût, les intérêts dans des partenariats et les participations dans des entités sous influence notable, comptabilisés à la valeur de consolidation, font l'objet d'une dépréciation dans l'éventualité de difficultés financières reflétées lors de l'analyse des rapports financiers de ces entités. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Les billets à recevoir, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital et des intérêts. L'indication d'une perte de valeur est établie lors de la revue de certains ratios financiers des entités. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

#### Actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle. Si la Société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Une perte de valeur qui est constatée est présentée à l'état des résultats consolidé et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa juste valeur. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

#### Actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Les droits de production doivent faire l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. La dépréciation est calculée en comparant la valeur comptable des actifs incorporels avec leur juste valeur, laquelle est généralement établie d'après les flux de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable des actifs incorporels excède leur juste valeur, une perte de valeur d'un montant équivalent à cet excédent est comptabilisée. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif incorporel en question s'accroît ultérieurement.

#### Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont plutôt soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une dépréciation. Au cours du test de dépréciation, la valeur comptable de l'unité d'exploitation, comprenant l'écart d'acquisition, est comparée à sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée jusqu'à concurrence du montant comptabilisé de l'écart d'acquisition lié à l'unité d'exploitation. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel la baisse de valeur s'est produite. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne peuvent faire l'objet de reprises.

#### Revenus reportés

Les revenus reportés correspondent aux sommes facturées pour des marchandises dont la propriété n'a pas encore été transférée à l'acheteur.

#### Constatation des produits

Les produits sont constatés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des marchandises vendues ont été transférés à l'acheteur, que l'estimation du produit de la vente est raisonnablement sûre et que la perception des produits est raisonnablement assurée. Ce moment coïncide généralement avec la réception des marchandises par l'acheteur.

#### Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges dans l'état des résultats consolidé dans l'exercice où ils ont été engagés.



# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens, selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion des devises sont compris dans les résultats consolidés.

### Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations définies et à cotisations définies qui procurent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les régimes de retraite à prestations définies sont fondés soit sur le salaire de carrière, sur le salaire final moyen ou sur un principe de rente uniforme. Certaines prestations de retraite sont indexées en fonction des conditions économiques.

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour des soins de santé et de l'assurance-vie.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels à l'aide des plus récentes évaluations de capitalisation. Les calculs sont déterminés à partir d'hypothèses à long terme relativement à la croissance de la rémunération, l'âge de départ à la retraite, la cessation d'emploi des salariés et la croissance des coûts prévus de santé.

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans l'état des résultats consolidé. Les réévaluations comprennent la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé à l'aide du taux d'actualisation utilisé pour le calcul du coût financier des régimes, les gains et pertes actuariels ainsi que les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.

Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur. Les obligations au titre des régimes sont actualisées selon les taux de rendement à long terme des actifs du régime, établis selon des méthodes actuarielles.

La Société offre aussi à certains de ses employés à la retraite des avantages complémentaires. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant la même méthode comptable que celle utilisée pour les régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies et le coût des avantages complémentaires sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidé, à titre de coût des ventes, frais de vente et d'administration.

### Ristournes

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le conseil d'administration après la fin de l'exercice. Le calcul des ristournes est établi en fonction des volumes d'achat des sociétaires. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du conseil d'administration.

### Instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur et les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, se composent des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des découverts bancaires, des emprunts bancaires, des crédateurs et charges à payer, des revenus reportés et des ristournes à payer.

Les actions et autres titres de coopératives présentés dans les placements sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les intérêts dans des partenariats et les participations dans des entités sous influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les billets à recevoir sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actions privilégiées et la dette à long terme sont évaluées initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût soit en raison de l'utilisation d'un taux flottant pour certains emprunts ou parce que la direction estime que la juste valeur des emprunts comportant un taux fixe ne diffère pas beaucoup de leur valeur comptable, compte tenu de l'échéance prochaine de certains et des taux qui pourraient actuellement être obtenus par la Société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Les produits et les charges d'intérêt des actifs et des passifs financiers sont comptabilisés au poste « Frais financiers » à l'état des résultats consolidé. Les gains et les pertes afférents aux actifs et aux passifs financiers sont comptabilisés au poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ». Lorsqu'ils sont afférents à la disposition, les gains et les pertes sont comptabilisés au poste « Gains nets (pertes nettes) à la cession et à la réévaluation d'actifs ».

### Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change et les risques liés aux prix d'achat et de vente de certaines marchandises, ainsi que les risques de change liés à la dette. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme et des options et swaps sur le prix des marchandises et de devises. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société documente ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion de risque et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

Les instruments financiers dérivés que la Société a choisi de désigner comme éléments de couverture de trésorerie ne sont pas comptabilisés avant leur échéance. Les gains et les pertes auxquels l'élément de couverture donne lieu sont comptabilisés lorsque l'élément couvert influe sur les résultats consolidés. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. La tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture est comptabilisée à titre de rajustement des revenus ou des dépenses de l'élément couvert connexe. Les gains et les pertes réalisés sur ces contrats figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Instruments financiers dérivés

#### Contrats de change et swaps de devises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger principalement en devises américaine, japonaise et australienne. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises. Les gains et les pertes découlant des contrats de change et swaps de devises utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie d'opérations futures sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidé au moment de la réalisation de ces opérations.

#### Swaps de devises - dettes

La Société utilise une partie de sa facilité de crédit sous forme d'avances LIBOR. Afin de gérer le risque de variation de taux de change de la dette, elle utilise des swaps de devises. Les gains et les pertes de change découlant de ces swaps de devises utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie sont compris dans l'état des résultats consolidé.

Une relation de couverture est rompue si la couverture cesse d'être efficace, et le gain ou la perte non réalisé sur l'instrument financier dérivé connexe est imputé à l'état des résultats consolidé.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des éléments de couverture sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats consolidé.

#### Contrats à terme sur le prix des marchandises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains, des ventes de porcs et des achats d'engrais afin de couvrir certains risques futurs identifiables liés au prix de ces marchandises. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les contrats à terme sur le prix des marchandises. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

### Options sur le prix des marchandises

La Société a également recours à des options pour gérer le risque du prix des marchandises. Les options confèrent à la Société le droit mais non l'obligation d'exercer à un prix déterminé avant la date d'échéance des options. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les options sur le prix des marchandises.

Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

### Obligations environnementales

Les charges environnementales relatives aux opérations courantes sont comptabilisées comme charges ou capitalisées selon leur nature. Les charges courantes causées par des événements passés et qui ne contribuent pas à générer des revenus futurs sont inscrites aux résultats consolidés de l'exercice courant. Des passifs sont inscrits lorsque les charges sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

### Impôts sur l'excédent

La Société utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur l'excédent. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés à l'aide des taux d'imposition pratiquement en vigueur qui seront appliqués au cours de l'exercice où les écarts devraient se résorber. Une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des actifs d'impôts futurs lorsqu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne seront pas réalisés.

### Exercice

La Société termine son exercice le dernier samedi d'octobre. Les exercices clos le 27 octobre 2018 et le 28 octobre 2017 comprennent 52 semaines.

## 3. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

### Division viandes

Le 26 juin 2018, la filiale Olymel s.e.c. a acheté certains des actifs d'une entreprise du secteur des viandes pour une contrepartie de 65 281 000 \$.

Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	<b>Total \$</b>
<b>Actifs nets acquis</b>	
Actifs à court terme	<b>10 923</b>
Immobilisations corporelles	<b>28 860</b>
Actifs incorporels	<b>15 600</b>
Écart d'acquisition	<b>10 922</b>
<b>Total des actifs acquis</b>	<b>66 305</b>
Total des passifs à court terme pris en charge	<b>1 024</b>
<b>Total des actifs nets acquis</b>	<b>65 281</b>
<b>Contrepartie versée</b>	
Comptant	<b>65 281</b>

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 3. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

### Division agricole

Le 20 avril 2018, la Société a procédé à l'acquisition de 100 % des actions d'une entreprise œuvrant dans le secteur agricole pour une contrepartie de 87 669 000 \$, net de l'encaisse acquise.

Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	<b>Total \$</b>
<b>Actifs nets acquis</b>	
Actifs à court terme	<b>14 344</b>
Immobilisations corporelles	<b>10 799</b>
Actifs incorporels	<b>37 975</b>
Écart d'acquisition	<b>42 723</b>
Autres actifs à long terme	<b>134</b>
<b>Total des actifs acquis</b>	<b>105 975</b>
Passifs à court terme	<b>6 637</b>
Dette à long terme	<b>819</b>
Passif d'impôts futurs à long terme	<b>10 850</b>
<b>Total des passifs pris en charge</b>	<b>18 306</b>
<b>Total des actifs nets acquis</b>	<b>87 669</b>
<b>Contrepartie versée</b>	
Comptant, net de l'encaisse acquise	<b>87 669</b>

### Division agricole

Le 4 juillet 2018, la Société a procédé à l'acquisition de 75 % des actions d'une entreprise œuvrant dans le secteur agricole pour une contrepartie de 19 628 000 \$, net de l'encaisse acquise.

Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	<b>Total \$</b>
<b>Actifs nets acquis</b>	
Actifs à court terme	<b>8 370</b>
Immobilisations corporelles	<b>5 165</b>
Actifs incorporels	<b>9 000</b>
Écart d'acquisition	<b>16 207</b>
<b>Total des actifs acquis</b>	<b>38 742</b>
Passifs à court terme	<b>7 364</b>
Passif d'impôts futurs à long terme	<b>3 283</b>
<b>Total des passifs pris en charge</b>	<b>10 647</b>
<b>Total des actifs nets acquis</b>	<b>28 095</b>
<b>Contrepartie</b>	
Comptant, net de l'encaisse acquise	<b>19 628</b>
Participation ne donnant pas le contrôle	<b>8 467</b>
<b>Total</b>	<b>28 095</b>

Le groupe d'actionnaires sans contrôle, détenant 25 % des actions de la filiale, bénéficie d'une option de vente de la totalité de ses actions à la Société à partir du 4 juillet 2021 jusqu'à la date d'expiration de l'option, soit le 4 juillet 2023. La Société est dans l'obligation de racheter les actions au moment de l'exercice de l'option ou de procéder au rachat lors de l'extinction de l'option, soit le 4 juillet 2023.

### Division agricole

Le 4 septembre 2018, la Société a procédé à l'acquisition de 50 % des actions d'une entreprise pour une contrepartie de 1 500 000 \$. La Société possédait déjà une participation de 50 % dans cette entreprise œuvrant dans le secteur agricole. Le 4 septembre 2018, soit la date d'acquisition, la Société a obtenu le contrôle des actions de cette entreprise.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 3. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

### La Coop fédérée

Le 1<sup>er</sup> novembre 2017, La Coop fédérée, par l'entremise de ses filiales, a procédé à l'acquisition d'une participation contribuant à accroître de 11,3 % la détention dans une entreprise dans laquelle la Société possédait déjà une participation de 42,5 % en contrepartie de 4 525 000 \$, net de l'encaisse acquise. La constitution de la contrepartie correspond à un montant de 2 785 000 \$, net de l'encaisse, versé par la Société et un montant de 1 740 000 \$ par l'intermédiaire d'un intérêt dans un partenariat. Le 1<sup>er</sup> novembre 2017, soit la date d'acquisition, la Société a obtenu le contrôle des actions de cette entreprise.

Une réévaluation à la juste valeur de la participation détenue au 1<sup>er</sup> novembre 2017 a généré un gain à la réévaluation d'actif de 10 406 000 \$ présenté dans le poste « Gains nets (pertes nettes) à la cession et à la réévaluation d'actif ». Cette participation était comptabilisée à titre d'intérêt dans un partenariat et à titre de participation dans une entité sous influence notable selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	<b>Total</b>
	<b>\$</b>
<b>Actifs nets acquis</b>	
Actifs à court terme	1 476
Immobilisations corporelles	8 363
Actifs incorporels	42 843
Écart d'acquisition	6 088
Autres actifs à long terme	2 917
<b>Total des actifs acquis</b>	<b>61 687</b>
<b>Passifs à court terme</b>	<b>802</b>
Dettes à long terme	10 850
Passif d'impôts futurs à long terme	4 334
<b>Total des passifs pris en charge</b>	<b>15 986</b>
<b>Total des actifs nets acquis</b>	<b>45 701</b>
<b>Contrepartie</b>	
Comptant versé par la Société, net de l'encaisse acquise	2 785
Comptant versé par un intérêt dans un partenariat	1 740
Participation ne donnant pas le contrôle	21 458
Juste valeur de la participation au 1 <sup>er</sup> novembre 2017	19 718
<b>Total</b>	<b>45 701</b>

## 4. CHARGES

Les charges comprennent les éléments suivants :

	<b>2018</b>	2017
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Coût des ventes, frais de vente et d'administration</b>		
Coût des stocks	5 721 197	5 438 801
Crédit d'impôts à la recherche et développement	(1 131)	(1 106)
Amortissement des immobilisations corporelles	76 311	67 749
Amortissement des actifs incorporels	17 957	14 596
Amortissement des coûts de transaction	978	1 288
Amortissement du crédit reporté	(900)	(900)
<b>Frais financiers</b>		
Intérêts sur les emprunts bancaires	804	499
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-acquisition	264	314
Intérêts sur la dette à long terme	20 837	15 749
Intérêts sur les actions privilégiées	955	860
Intérêts créditeurs	(1 237)	(946)

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

### 5. RISTOURNES

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 16 janvier 2019, ont déclaré, à même l'excédent de l'exercice, des ristournes de 42 400 000 \$. Ils ont résolu que les ristournes seront versées dans les proportions suivantes :

	2018 \$	2017 \$
Comptant	12 720	13 200
Actions ordinaires de classe D-1 (B-1 et D-1 en 2017)	29 680	74 800
	<b>42 400</b>	<b>88 000</b>

Les présents états financiers consolidés tiennent compte de cette résolution.

### 6. IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT

Les principales composantes des impôts sur l'excédent se présentent comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Exigibles	21 157	79 192
Futurs	11 757	(13 919)
<b>Impôts sur l'excédent</b>	<b>32 914</b>	<b>65 273</b>

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu, en multipliant l'excédent après ristournes par les taux d'imposition prévus par la loi, se résume comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	210 725	351 228
Ristournes	42 400	88 000
Excédent aux fins du calcul de la charge d'impôts	168 325	263 228
Impôts aux taux combinés fédéral et provincial de 26,75 % [26,81 % en 2017]	45 027	70 571
Incidence des charges non déductibles fiscalement	2 271	1 363
Réévaluation de participation dans des entités sous influence notable	(2 784)	-
Participations dans des entités sous influence notable imposables	(3 599)	64
Excédent attribuable aux actionnaires sans contrôle	(5 296)	(7 944)
Autres éléments	(2 705)	1 219
<b>Impôts sur l'excédent</b>	<b>32 914</b>	<b>65 273</b>

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Période tampon	87	17 040
Provisions et réserves non admissibles fiscalement	3 460	4 051
Autres éléments nets	70	(2 098)
<b>Actif d'impôts futurs à court terme</b>	<b>3 617</b>	<b>18 993</b>

Excédent de la valeur comptable sur la valeur fiscale :

Immobilisations corporelles	(50 440)	(46 099)
Actifs incorporels	(22 135)	(3 745)
Placements	(6 523)	(9 245)
Pertes reportables	11 481	10 292
Avantages sociaux futurs	5 702	2 233
Autres	194	(309)
<b>Passif d'impôts futurs à long terme</b>	<b>(61 721)</b>	<b>(46 873)</b>

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 7. DÉBITEURS

	<b>2018</b>	2017
	<b>\$</b>	\$
Comptes clients	<b>610 876</b>	532 425
Provisions pour créances douteuses	<b>(8 280)</b>	(5 243)
	<b>602 596</b>	527 182

## 8. STOCKS

Les stocks se détaillent comme suit :

	<b>2018</b>	2017
	<b>\$</b>	\$
Stocks de la Division viandes	<b>323 508</b>	292 287
Stocks de la Division agricole	<b>284 183</b>	208 451
Stocks de la Division détail	<b>134 254</b>	127 548
	<b>741 945</b>	628 286

La valeur comptable des stocks comptabilisée à la valeur nette de réalisation est de 137 560 000 \$ [136 300 000 \$ en 2017].

Le montant de dépréciation des stocks comptabilisé en charge pour l'exercice est de 21 395 000 \$ [27 554 000 \$ en 2017].

Il n'y a eu aucune reprise de dépréciation comptabilisée dans les stocks en 2018 et 2017.

## 9. INTÉRÊTS DANS DES PARTENARIATS

	<b>2018</b>	2017
	<b>\$</b>	\$
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 % de la Division agricole	<b>90 198</b>	79 139
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 % et 67,7 % de la Division viandes	<b>84 629</b>	84 028
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 % dans une entreprise du secteur pétrolier	<b>51 338</b>	41 248
	<b>226 165</b>	204 415

### Division agricole

Le 3 novembre 2017, la Société a conclu un partenariat d'affaires donnant droit à une participation de 50 % dans une entreprise œuvrant dans le secteur de la distribution et commercialisation d'intrants agricoles pour une considération totale de 6 800 000 \$.

### Division viandes

Le 31 décembre 2016, la Société a conclu un partenariat d'affaires donnant droit à une participation de 50 % dans une entreprise d'abattage, de découpe et de transformation de porcs, ainsi que dans une activité d'élevage de porcs pour une considération totale de 40 000 000 \$.

En contrepartie de cette participation, Olymel s.e.c. a émis des parts à son partenaire entraînant la comptabilisation d'une participation ne donnant pas le contrôle aux états financiers consolidés de la Société. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en augmentation de la réserve pour un montant de 16 603 000 \$ à titre de prime à l'émission d'une participation ne donnant pas le contrôle.

## 10. PARTICIPATIONS DANS DES ENTITÉS SOUS INFLUENCE NOTABLE

	<b>2018</b>	2017
	<b>\$</b>	\$
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 7,58 % et 40 % de la Division agricole	<b>17 548</b>	18 833
Actions dont le pourcentage de détention est de 20 % de la Division viandes	<b>748</b>	1 325
Actions dont le pourcentage de détention est de 24,5 % et 33 % de la Division détail [24,5 % et 39 % en 2017]	<b>816</b>	721
	<b>19 112</b>	20 879

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 11. PLACEMENTS

	<b>2018</b>	2017
	<b>\$</b>	\$
Actions et autres titres de coopératives	<b>13 194</b>	12 541
Billet à recevoir, portant intérêts au moindre du taux préférentiel et de 4 %, remboursable selon les modalités du contrat	<b>45 000</b>	45 000
Autres billets à recevoir	<b>30 026</b>	24 623
Billet à recevoir, remboursable et portant intérêts au taux défini selon les modalités du contrat	<b>4 618</b>	4 943
	<b>92 838</b>	87 107
Placements échéant à moins d'un an	<b>19 815</b>	8 771
	<b>73 023</b>	78 336

## 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<b>2018</b>			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	<b>80 394</b>	–	<b>80 394</b>	78 624
Pavage	<b>42 922</b>	<b>14 947</b>	<b>27 975</b>	22 927
Bâtiments	<b>795 223</b>	<b>240 754</b>	<b>554 469</b>	423 978
Machinerie et équipement	<b>934 998</b>	<b>633 721</b>	<b>301 277</b>	244 868
Matériel roulant	<b>26 476</b>	<b>18 574</b>	<b>7 902</b>	7 084
Améliorations locatives	<b>12 711</b>	<b>4 770</b>	<b>7 941</b>	5 595
Animaux de reproduction	<b>19 664</b>	<b>4 718</b>	<b>14 946</b>	15 359
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition				
Bâtiments	<b>2 597</b>	<b>388</b>	<b>2 209</b>	9 702
Machinerie et équipement	<b>1 350</b>	<b>240</b>	<b>1 110</b>	2 636
Matériel roulant	<b>901</b>	<b>692</b>	<b>209</b>	312
	<b>1 917 236</b>	<b>918 804</b>	<b>998 432</b>	811 085
Immobilisations corporelles destinées à la vente	–	–	<b>21 698</b>	17 504

Au cours de l'exercice 2017 et de l'exercice antérieur, la Société a décidé de mettre en vente l'immeuble abritant le siège social, des terrains et des immeubles.

Ces immobilisations sont présentées au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des frais de vente, pour un montant total de 21 698 000 \$ au 27 octobre 2018 [17 504 000 \$ en 2017]. Ces immobilisations ont cessé d'être amorties en date de leur désignation à titre d'immobilisations corporelles destinées à la vente.

## 13. ACTIFS INCORPORELS

	<b>2018</b>			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Marques de commerce	<b>67 184</b>	<b>8 515</b>	<b>58 669</b>	45 129
Listes de clients	<b>109 039</b>	<b>23 458</b>	<b>85 581</b>	50 913
Droits d'exclusivité d'approvisionnement	<b>62 992</b>	<b>36 888</b>	<b>26 104</b>	28 566
Droits de production	<b>44 172</b>	–	<b>44 172</b>	1 329
Logiciels et projets de développement informatique	<b>29 106</b>	<b>16 443</b>	<b>12 663</b>	4 001
	<b>312 493</b>	<b>85 304</b>	<b>227 189</b>	129 938

Les logiciels et projets de développement informatique sont développés à l'interne et les frais comptabilisés à titre d'actifs incorporels sont capitalisés lorsque les coûts engagés permettent d'exploiter l'actif selon les attentes de la direction.



# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 14. EMPRUNTS BANCAIRES

Le montant d'emprunts bancaires provient de facilités de crédit à demande de filiales.

Pour l'une des filiales, la facilité de crédit à demande, renouvelable annuellement, par voies de découverts, d'avances, de lettres de crédit et de lettres de garantie, totalise 17 000 000 \$ en 2018 et 2017, jusqu'à concurrence d'un montant global de 6 000 000 \$ en 2018 et 2017 pour les lettres de crédit et les lettres de garantie. Au 27 octobre 2018, aucun montant n'était utilisé [6 559 000 \$ en 2017] et porte intérêts au taux préférentiel, soit 3,95 % en 2018 [3,20 % en 2017]. La Société est garante solidairement de la totalité des sommes dues en vertu de cette entente.

Pour d'autres filiales garantes solidairement, le crédit d'exploitation rotatif à demande est renouvelable annuellement, et ne peut en aucun temps excéder le plus élevé de 4 300 000 \$ et d'un montant basé sur les débiteurs et les stocks de ces filiales, soit 2 171 000 \$ [1 250 000 \$ en 2017]. Le crédit d'exploitation rotatif porte intérêts au taux préférentiel majoré de 1,75 %, soit 5,70 % en 2018 [4,95 % en 2017]. Aucun montant n'était utilisé en vertu de ce crédit d'exploitation en 2018 et 2017.

Une autre filiale dispose d'un prêt à demande renouvelable annuellement, au montant autorisé de 5 000 000 \$ [6 500 000 \$ en 2017], dont 2 000 000 \$ est utilisé en 2018 et en 2017 et porte intérêts au taux préférentiel majoré de 0,25 %, soit 4,20 % en 2018 [3,45 % en 2017]. Le prêt à demande est garanti par les débiteurs et les stocks de cette filiale d'une valeur comptable de 7 934 000 \$ en 2018 [6 676 000 \$ en 2017].

Une nouvelle filiale dispose d'un prêt à demande renouvelable annuellement, au montant autorisé de 9 000 000 \$, dont 6 000 000 \$ est utilisé en 2018 et porte intérêts au taux préférentiel majoré de 0,25 %, soit 4,20 % au 27 octobre 2018. Le prêt à demande est garanti par les débiteurs et les stocks de cette filiale d'une valeur comptable de 6 902 000 \$ en 2018.

## 15. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<b>2018</b>	2017
	<b>\$</b>	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>698 578</b>	635 802
Sommes à remettre à l'État	<b>12 533</b>	5 145
Intérêts courus sur la dette à long terme	<b>1 417</b>	1 427
	<b>712 528</b>	642 374

## 16. OBLIGATIONS DÉCOULANT DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	<b>2018</b>	2017
	<b>\$</b>	\$
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, portant intérêts au taux fixe de 3,20 %, remboursable par versements mensuels de 11 900 \$, capital et intérêts, échéant en août 2022	<b>1 594</b>	1 685
Obligations découlant des contrats de location-acquisition, portant intérêts à des taux fixes variant de 1,95 % à 10,65 % en 2018 et 2017, remboursables par versements mensuels variant de 45 \$ à 22 093 \$ en capital, échéant entre décembre 2018 et juin 2021	<b>657</b>	989
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, qui portait intérêts au taux fixe de 3,50 % et au taux préférentiel majoré de 1 %, soit 4,95 % en 2018 [4,20 % en 2017], remboursé par versements mensuels de 136 174 \$, capital et intérêts, échu en juillet 2018	-	5 821
	<b>2 251</b>	8 495
Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an	<b>423</b>	6 299
	<b>1 828</b>	2 196

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	<b>\$</b>
2019	<b>423</b>
2020	<b>400</b>
2021	<b>123</b>
2022	<b>1 305</b>
2023	-

Les paiements minimums des obligations découlant des contrats de location-acquisition comprennent des intérêts de 232 000 \$. Les obligations découlant des contrats de location-acquisition sont garanties par les actifs loués sous-jacents.



# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 17. DETTE À LONG TERME

	2018 \$	2017 \$
Facilité de crédit <sup>1</sup> utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel de 3,95 % [3,20 % en 2017], par voie d'acceptations bancaires à des taux variant de 3,31 % à 3,48 % [2,27 % à 2,34 % en 2017] et sous forme d'avance LIBOR à des taux variant de 3,05 % à 3,22 % en 2018 [2,08 % en 2017], renouvelable en juin 2021	466 796	196 728
Crédit à terme, à taux fixe de 5 % remboursable par versement annuel en capital de 20 000 000 \$, à compter du 11 juillet 2020 jusqu'en juillet 2022	60 000	60 000
Balance de prix d'achat à payer, portant intérêts au moindre de 4 % et du taux préférentiel, soit 3,95 % [3,20 % en 2017], remboursable par versement annuel en capital de 20 000 000 \$. Un paiement anticipé a été effectué au cours d'un exercice antérieur	40 000	40 000
Crédit à terme, à taux fixe de 6,50 %, remboursable en totalité en décembre 2019	25 000	25 000
Crédits à termes de filiales, garantis par des hypothèques immobilières sur l'universalité des biens de ces filiales, portant intérêts à taux fixes variant de 4,31 % à 5,91 % [3,40 % à 4,67 % en 2017]. Ces crédits à terme sont remboursables par versements mensuels en capital au montant total de 144 552 \$ à compter de janvier 2019, échéant en septembre 2033	23 417	15 612
Emprunts hypothécaires d'une filiale, garantis par des hypothèques mobilières et immobilières, à des taux variant de 3,80 % à 3,95 %, échéant entre juin 2027 et juin 2032	9 724	–
Emprunt hypothécaire d'une filiale, garanti par une hypothèque sur un bâtiment et un terrain de la filiale pour une valeur comptable de 14 681 000 \$ au 27 octobre 2018 [15 186 000 \$ en 2017], portant intérêt au taux fixe de 7,76 %, remboursable par versements mensuels de 83 404 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2023	5 630	6 170
Emprunt hypothécaire de la filiale immobilière, garanti par des hypothèques mobilières et immobilières, au taux préférentiel plus 0,25 %, soit 4,20 % en 2018 [3,45 % en 2017], remboursable par versements mensuels en capital de 81 518 \$, échéant le 31 octobre 2018	4 213	5 191
Emprunts hypothécaires d'une filiale, garantis par des hypothèques sur des loyers, des terrains, des bâtiments et de l'équipement, pour une valeur comptable de 8 502 000 \$ en 2017, à des taux variant de 3,20 % à 3,70 % en 2017, remboursés au cours de l'exercice 2018	–	5 685
Emprunts hypothécaires et autres dettes, à des taux variant de 0 % à 5,20 % en 2018 [0 % à 4,45 % en 2017], échéant entre novembre 2018 et juillet 2022	7 386	12 896
	<b>642 166</b>	367 282
Coûts de transaction	<b>(2 003)</b>	(1 701)
	<b>640 163</b>	365 581
Dettes à long terme exigibles à moins d'un an	<b>31 326</b>	13 565
	<b>608 837</b>	352 016

1. La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 1 000 000 000 \$ [750 000 000 \$ en 2017] de crédit rotatif. La Société peut utiliser ce crédit selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens ou américains, acceptations bancaires, avances LIBOR et lettres de garantie. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée.

La dette à long terme de la Société est sujette au respect de certains ratios financiers calculés sur la base des états financiers consolidés de la Société. En date du 27 octobre 2018, la Société respecte ces ratios financiers.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit : 2019 – 31 326 000 \$ ; 2020 – 68 767 000 \$ ; 2021 – 490 041 000 \$ ; 2022 – 23 411 000 \$ ; 2023 – 5 677 000 \$.

Le 30 novembre 2018, la Société a obtenu une facilité de crédit additionnelle d'un an, non renouvelable, d'un montant maximal de 200 000 000 \$, échéant le 30 novembre 2019. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée.

## 18. CRÉDIT REPORTÉ

Le crédit reporté représente le produit d'assurance non-amorti suite à l'incendie d'une des usines de la Division viandes en 2012. Il est constaté à titre de produit au même rythme que l'amortissement des immobilisations.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 19. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de chaque exercice. Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2015, sauf une qui a été effectuée au 31 décembre 2017. L'évaluation actuarielle pour les avantages complémentaires de retraite a été effectuée en date du 31 mars 2017. Les prochaines évaluations actuarielles doivent être effectuées en date du 31 décembre 2018, sauf une qui sera effectuée au 31 décembre 2020 pour les régimes de retraite et en date du 31 mars 2020 pour les avantages complémentaires de retraite.

Les informations relatives aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
	\$	\$	\$
<b>2018</b>			
Obligations au titre des prestations définies	234 303	22 806	257 109
Juste valeur des actifs des régimes	232 863	—	232 863
<b>Passif net au titre des prestations définies</b>	<b>(1 440)</b>	<b>(22 806)</b>	<b>(24 246)</b>

Le passif net au titre des prestations définies est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
	\$	\$	\$
Actif au titre des prestations définies	43 339	—	43 339
Passif au titre des prestations définies	(44 779)	(22 806)	(67 585)
<b>Passif net au titre des prestations définies</b>	<b>(1 440)</b>	<b>(22 806)</b>	<b>(24 246)</b>

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
	\$	\$	\$
<b>2017</b>			
Obligations au titre des prestations définies	227 962	20 481	248 443
Juste valeur des actifs des régimes	238 215	—	238 215
<b>Actif (passif) net au titre des prestations définies</b>	<b>10 253</b>	<b>(20 481)</b>	<b>(10 228)</b>

L'actif (le passif) net au titre des prestations définies est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
	\$	\$	\$
Actif au titre des prestations définies	50 958	—	50 958
Passif au titre des prestations définies	(40 705)	(20 481)	(61 186)
<b>Actif (passif) net au titre des prestations définies</b>	<b>10 253</b>	<b>(20 481)</b>	<b>(10 228)</b>

Le coût des régimes de retraite à prestations définies se compose de ce qui suit :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
	\$	\$	\$
<b>2018</b>			
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 351	1 129	6 480
Coût financier	(550)	1 049	499
Réévaluations et autres éléments	13 303	1 109	14 412
<b>Coût (revenu) des avantages sociaux futurs</b>	<b>18 104</b>	<b>3 287</b>	<b>21 391</b>

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
	\$	\$	\$
<b>2017</b>			
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4 915	1 025	5 940
Coût financier	5 225	1 218	6 443
Réévaluations et autres éléments	(11 558)	(3 008)	(14 566)
<b>Coût (revenu) des avantages sociaux futurs</b>	<b>(1 418)</b>	<b>(765)</b>	<b>(2 183)</b>

Au cours de l'exercice 2017, des amendements ont été apportés à certains des régimes d'avantages complémentaires de la Société, ayant généré un gain sur compression de 3 767 000 \$, présenté à titre de réévaluations et autres éléments.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 20. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

### Actions privilégiées

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles sont émises lors de la conversion des actions ordinaires souscrites par un sociétaire qui ne remplit pas les obligations de son contrat avec la Société ou lorsque les obligations du contrat ne sont pas renouvelées.

### Actions privilégiées d'investissement

Actions privilégiées d'investissement Série 1 – FSTQ, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration depuis le 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 1 – FSTQ, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration depuis le 31 mai 2016. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 2 – CRCD, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 3 – ESSOR 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration depuis le 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 3 – ESSOR 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 4 – FONDACTION 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration depuis le 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 4 – FONDACTION 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 5 – FSTQ 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration depuis le 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 5 – FSTQ 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 6 – 2017, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 6 – 2017, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

### Actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des employés de la Société, portant intérêts à un taux fixé par le conseil d'administration. Elles ne sont rachetables que par la Société à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission.

### Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe AA, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire de la section filière porcine et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B s'il y a des actions ordinaires en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1, P-1 ou des actions ordinaires de classe A. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe B-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B et D-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe D-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe P-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. La date de rachat devra également correspondre à celle des actions ordinaires de classe D-1 émises au cours de la même année. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe P-2, Séries 1 à 248, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe P-2 s'il y a des actions ordinaires en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1 ou P-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de dividende sur actions ordinaires de classe AA.

Actions ordinaires de classe P-100, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de dividende déterminé discrétionnaire.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 20. CAPITAL SOCIAL

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées étaient réparties comme suit :

	Nombre		Montant	
	2018	2017	2018 \$	2017 \$
<b>Actions privilégiées</b>				
Classe A	391 927	560 990	392	561
Actions d'investissement Série 1 – FSTQ	500 000	500 000	50 000	50 000
Actions d'investissement Série 2 – CRCD	500 000	500 000	50 000	50 000
Actions d'investissement Série 3 – ESSOR 2013	50 000	50 000	5 000	5 000
Actions d'investissement Série 4 – FONDATION 2013	250 000	250 000	25 000	25 000
Actions d'investissement Série 5 – FSTQ 2013	250 000	250 000	25 000	25 000
Actions d'investissement Série 6 – 2017	2 000 000	1 000 000	200 000	100 000
Régime d'investissement coopératif				
Série 2012, rachetables à compter de 2018, 3,5 %	—	466 094	—	4 661
Série 2013, rachetables à compter de 2019, 3,5 %	449 475	449 475	4 495	4 495
Série 2014, rachetables à compter de 2020, 3,5 %	543 568	543 568	5 436	5 436
Série 2015, rachetables à compter de 2021, 3,5 %	635 715	635 715	6 357	6 357
Série 2016, rachetables à compter de 2022, 3,5 %	633 667	633 667	6 337	6 337
Série 2017, rachetables à compter de 2023, 3,5 %	710 610	—	7 106	—
	<b>6 914 962</b>	5 839 509	<b>385 123</b>	282 847
Coûts de transaction	—	—	(2 926)	(2 890)
	<b>6 914 962</b>	5 839 509	<b>382 197</b>	279 957
Actions privilégiées présentées à titre de passif financier	(449 475)	(466 094)	(4 495)	(4 661)
	<b>6 465 487</b>	5 373 415	<b>377 702</b>	275 296
<b>Actions ordinaires</b>				
Classe A	27 301	36 350	682	908
Classe AA	2 470	2 370	61	59
Classe B	—	2 196 476	—	2 197
Classe B-1	42 457 404	42 512 385	42 458	42 512
Classe D-1	240 822 446	242 811 780	240 823	242 812
Classe P-1	4 999 258	4 999 258	4 999	4 999
Classe P-2	241	229	7	6
Classe P-100	18 368 810	5 385 273	18 369	5 385
MEMBRES AUXILIAIRES	490	500	12	13
	<b>306 678 420</b>	297 944 621	<b>307 411</b>	298 891
	<b>313 143 907</b>	303 318 036	<b>685 113</b>	574 187

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 20. CAPITAL SOCIAL

Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

	Nombre		Montant	
	2018	2017	2018 \$	2017 \$
<b>Actions privilégiées</b>				
Solde au début de l'exercice	5 839 509	4 793 939	279 957	179 253
<b>Émission :</b>				
Actions d'investissement Série 6 – 2017	1 000 000	1 000 000	100 000	100 000
Régime d'investissement coopératif Série 2017 [Série 2016 en 2017]	710 610	633 667	7 106	6 337
Coûts de transaction	—	—	(36)	(1 681)
	1 710 610	1 633 667	107 070	104 656
<b>Transfert :</b>				
Classe A	533 433	—	533	—
<b>Rachat :</b>				
Classe A	(702 496)	(214 435)	(702)	(215)
Régime d'investissement coopératif Série 2012 [Série 2011 en 2017]	(466 094)	(373 662)	(4 661)	(3 737)
	1 168 590	(588 097)	(5 363)	(3 522)
	6 914 962	5 839 509	382 197	279 957
Régime d'investissement coopératif, rachetable à moins d'un an, Série 2013 [Série 2012 en 2017]	(449 475)	(466 094)	(4 495)	(4 661)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>6 465 487</b>	<b>5 373 415</b>	<b>377 702</b>	<b>275 296</b>
<b>Actions ordinaires</b>				
Solde au début de l'exercice	297 944 621	230 057 830	298 891	231 011
<b>Émission :</b>				
Classe A	445	1 367	11	34
Classe AA	100	160	2	4
Classe B-1	23 961	11 220 000	24	11 220
Classe D-1	29 815 932	63 580 000	29 816	63 580
Classe P-2	12	16	1	2
Classe P-100	12 983 537	5 389 203	12 984	5 389
	42 823 987	80 190 746	42 838	80 229
<b>Transfert :</b>				
Classe A	(1 750)	—	(44)	—
Classe B	(3 822)	—	(4)	—
Classe B-1	(74 719)	—	(74)	—
Classe D-1	(411 142)	—	(411)	—
	(491 433)	—	(533)	—
<b>Rachat :</b>				
Classe A	(7 744)	(1 716)	(193)	(43)
Classe AA	—	(90)	—	(3)
Classe B	(2 192 654)	(11 919 565)	(2 193)	(11 919)
Classe B-1	(4 223)	(7 855)	(4)	(8)
Classe D-1	(31 394 124)	(364 299)	(31 394)	(364)
Classe P-1	—	(6 493)	—	(7)
Classe P-2	—	(7)	—	(1)
Classe P-100	—	(3 930)	—	(4)
MEMBRES AUXILIAIRES	(10)	—	(1)	—
	(33 598 755)	(12 303 955)	(33 785)	(12 349)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>306 678 420</b>	<b>297 944 621</b>	<b>307 411</b>	<b>298 891</b>

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 20. CAPITAL SOCIAL

Le 6 septembre 2018, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2018, en date du 30 novembre 2018, en vertu de laquelle 759 800 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 7 598 000 \$. Le 6 septembre 2018, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2018, 449 475 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2013, pour une contrepartie au comptant de 4 495 000 \$.

Le 17 janvier 2018, les administrateurs ont résolu de racheter 2 193 000 actions ordinaires de classe B émises en 2005, 31 378 000 actions ordinaires de classe D-1 émises entre 2006 et 2010 et 429 000 actions privilégiées de classe A ayant les mêmes années de référence, pour une contrepartie au comptant de 34 000 000 \$. Le 17 janvier 2018, les administrateurs ont également déclaré un dividende déterminé de 15 780 000 \$. Ce dividende a été versé au comptant pour un montant de 2 297 000 \$ et sous forme d'actions ordinaires de classe P-100 au montant de 13 016 000 \$. Un solde de 467 000 \$ a été compensé auprès d'une filiale de la Société.

Le 7 septembre 2017, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2017, en date du 30 novembre 2017, en vertu de laquelle 710 610 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 7 106 000 \$. Le 7 septembre 2017, ils ont également résolu de racheter, le 30 novembre 2017, 466 094 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2012, pour une contrepartie au comptant de 4 661 000 \$.

Le 13 janvier 2017, les administrateurs ont résolu de racheter 11 919 000 actions ordinaires de classe B émises entre 2002 et 2005 et 215 000 actions privilégiées de classe A ayant les mêmes années de référence, pour une contrepartie au comptant de 12 134 000 \$. Le 13 janvier 2017, les administrateurs ont également déclaré un dividende déterminé de 10 768 000 \$. Ce dividende a été versé au comptant pour un montant de 5 384 000 \$ et sous forme d'actions ordinaires de classe P-100 au montant de 5 384 000 \$.

## 21. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation s'établit comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Débiteurs	(51 680)	(38 762)
Stocks	(96 489)	(24 930)
Frais payés d'avance	4 709	1 695
Créditeurs et charges à payer	53 045	34 116
Revenus reportés	16 261	22 944
Impôts sur l'excédent	(41 280)	(30 376)
Ristournes à payer	(480)	4 301
	<b>(115 914)</b>	<b>(31 012)</b>

## 22. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

### a) Contrats de location-exploitation

La Société loue des bâtiments, de l'équipement et du matériel roulant en vertu de contrats de location-exploitation à long terme, et a également pris des engagements à l'égard d'équipements informatiques et de logiciels. Les engagements minimums futurs de la Société pour ces contrats s'établissent à 104 658 000 \$ et se répartissent comme suit pour les prochains exercices : 2019 – 21 642 000 \$; 2020 – 17 979 000 \$; 2021 – 14 571 000 \$; 2022 – 10 825 000 \$; 2023 – 10 735 000 \$ et suivants – 28 906 000 \$.

### b) Rachat des parts des actionnaires sans contrôle

#### Division viandes

Un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 2,836 % des parts de cette filiale, bénéficie à compter du 31 décembre 2023, d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter ou d'exiger que sa filiale procède au rachat des parts. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en un maximum de quatre tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon les modalités du contrat. De plus, ce même groupe d'actionnaires sans contrôle bénéficie à compter du 31 décembre 2019 d'une option d'échange de ses actions dans un partenariat contre des parts de la filiale de la Société. Les parts ainsi acquises dans la filiale de la Société font également l'objet d'une option de vente, avec les mêmes modalités de rachat, effective à compter du septième anniversaire de leur émission.

Également, un autre groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 2,36 % des parts de cette filiale, bénéficie à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter ou d'exiger que sa filiale procède au rachat des parts. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en un maximum de cinq tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon les modalités du contrat.

De plus, un autre groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 5 % des parts de cette filiale, bénéficie d'une option de vente de la totalité ou de 50 % de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter ou d'exiger que sa filiale procède au rachat des parts. Dans le cas où une option d'exercice partiel est levée, le rachat des parts résiduelles pourra être exercé à compter du cinquième anniversaire de la date du premier avis d'exercice partiel des parts. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en un maximum de deux tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon les modalités du contrat et ce, si les options sont exercées le ou avant le 30 octobre 2026, alors qu'elles le seront en un maximum de trois tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, si les options sont exercées après le 30 octobre 2026.

### c) Réclamations et litiges

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue des causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.



# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 23. GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser un tiers pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à des garanties, à des pertes ou à des endommagements de biens et à des réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services.

Les notes 14, 16, 17 et 22 des états financiers consolidés fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

### Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location de biens mobiliers et immobiliers signés par la Société et par l'intermédiaire de ses filiales comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneurs, à indemniser les bailleurs en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en juillet 2039. La nature de ces ententes varie selon les contrats, de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total qu'elle pourrait être appelée à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit d'événement faisant en sorte que la Société ait à verser un montant appréciable en vertu de ce type d'entente. Par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance de biens pour ces situations potentielles.

### Contrats de cautionnement

La Société s'est engagée, par voie de lettres de crédit auprès d'institutions financières et de compagnies d'assurance, à l'égard d'obligations totalisant 29 715 000 \$ au 27 octobre 2018 [27 076 000 \$ en 2017]. De même, la Société s'est engagée, par voie de lettres de confort auprès d'institutions financières et de fournisseurs à l'égard de cautionnements à des intérêts dans des partenariats et à des filiales. Le solde de ces montants dus au 27 octobre 2018 s'élève à 60 651 000 \$ [43 259 000 \$ en 2017]. L'engagement de la Société à l'égard des montants dus est de racheter les stocks, lesquels totalisent 57 907 000 \$ au 27 octobre 2018 [51 992 000 \$ en 2017].

Aux 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

## 24. INSTRUMENTS FINANCIERS

### a) Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés tels que des contrats de change, des contrats à terme et des options sur le prix des marchandises et des devises ainsi que des swaps de devises afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change et des prix des marchandises. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

### Contrats de change et swaps de devises

Le tableau suivant présente les montants engagés, aux dates de présentation de l'information financière, dans des contrats de change et des swaps de devises s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

Type	Pays	Montant nominal en devises [en milliers]	Taux de change moyen	
			2018	2017
Vente	États-Unis	40 332 \$ US [48 184 \$ US en 2017]	1,3054	1,2587
Vente	Japon	3 913 646 ¥ [3 619 334 ¥ en 2017]	0,011630	0,011110
Vente	Australie	8 179 \$ A [4 324 \$ A en 2017]	0,9572	0,9852
Achat	Europe	6 375 € [–€ en 2017]	1,4910	–

### Contrats à terme, options et swaps sur le prix des marchandises et de devises

La Société a conclu des contrats d'achat et de vente fixant le prix de divers grains avec ses clients, dont l'échéance est entre un an et deux ans. Au 27 octobre 2018, les montants nets engagés représentent 32 950 000 \$ [55 514 000 \$ en 2017]. La Société a comptabilisé un gain de 8 069 000 \$ [718 000 \$ en 2017] relativement à la fluctuation du coût des grains à l'état des résultats consolidé. La Société a également conclu des contrats à terme sur le prix de divers grains et de devises et des swaps de devises, dont l'échéance est entre un an et deux ans, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût des grains. Au 27 octobre 2018, les montants nets engagés représentent 152 673 000 \$ [83 426 000 \$ en 2017]. La Société a comptabilisé un gain de 1 725 000 \$ [4 203 000 \$ en 2017] à l'état des résultats consolidé.

La Société a conclu des contrats à terme sur le prix des marchandises, soit le prix du porc et de l'engrais, et sur des devises, dont l'échéance est inférieure à un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix. Au 27 octobre 2018, les montants nets engagés représentent 61 709 000 \$ [63 413 000 \$ en 2017]. La Société a comptabilisé un gain de 550 000 \$ [une perte de 146 000 \$ en 2017] à l'état des résultats consolidé relativement à ces contrats. La Société a également conclu des options sur le prix du porc, des grains et des devises, dont l'échéance est inférieure à un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix. La Société a comptabilisé une perte de 67 000 \$ [354 000 \$ en 2017] à l'état des résultats consolidé. La juste valeur de ces options diminue les actifs financiers de 544 000 \$ [584 000 \$ en 2017].

### Swap de devises sur la dette

Afin de gérer les risques liés à la variation du taux de change, la Société utilise des instruments financiers dérivés pour fixer en dollars canadiens les versements sur les dettes libellées en dollars US. Au 27 octobre 2018, une avance d'une valeur de 168 900 000 \$ US [32 000 000 \$ US en 2017] a ainsi fait l'objet d'une relation de couverture par le biais d'une entente de swap de taux de change. Cet instrument financier permet de couvrir l'impact de la variation du taux de change sur une dette libellée en dollars canadiens de 220 000 000 \$ [40 000 000 \$ en 2017].

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 24. INSTRUMENTS FINANCIERS

### b) Juste valeur des instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice. Les cours obtenus des banquiers de la Société sont comparés aux cours affichés par les marchés financiers à la fermeture.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est la suivante :

Dérivés	2018 \$	2017 \$
Dérivés désignés comme relations de couverture		
Contrats de change et swaps de devises	(377)	(1 559)
Autres dérivés		
Contrats à terme sur le prix des marchandises et options – actifs	29 036	17 594
Contrats à terme sur le prix des marchandises et options – passifs	(18 912)	(13 403)
	10 124	4 191

Aucun montant n'a été comptabilisé, relativement à l'inefficacité des relations de couverture, dans l'état des résultats consolidé pour les exercices 2018 et 2017 relativement aux contrats de change et aux swaps de devises.

### c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques

#### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et qu'il en résulte pour la Société une perte financière. L'exposition maximale au risque de crédit pour la Société correspond à la valeur comptable des instruments financiers suivants :

##### Prêts et créances

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Afin de se prémunir contre les pertes financières liées au crédit accordé, la Société a une politique déterminant les conditions de crédit pour les diverses sphères d'activités. Les limites de crédit sont établies spécifiquement par secteur et par client et elles sont revues périodiquement. La Société établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, la Société détient des sûretés pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

##### Dérivés

Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses engagements liés à ses passifs financiers.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions financières détaillées ainsi qu'en élaborant un plan stratégique des acquisitions à long terme. La gestion de la trésorerie à un niveau consolidé requiert une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues à partir de projections de la situation financière consolidée de la Société. Le risque de liquidité est évalué en fonction des volatilités historiques, des besoins saisonniers, des obligations financières à court terme et des engagements de la dette à long terme.

#### Risque de marché

##### Risque de change

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change, des swaps de devises et des options sur le prix des devises.

Les principaux risques de change de la Société sont couverts par une trésorerie centralisée. Les risques de change sont gérés conformément à la politique de gestion du risque de change. L'objectif visé par la politique est de protéger les profits d'exploitation de la Société en éliminant l'exposition à la fluctuation de change. La politique en matière de change interdit toute opération à des fins de spéculation.

##### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt afférent aux actifs et passifs financiers découle des variations des taux d'intérêt que la Société pourrait subir. La Société estime que les billets à recevoir, les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les obligations découlant des contrats de location-acquisition et la dette à long terme portant intérêts à des taux variables présentent un risque de flux de trésorerie compte tenu que la Société pourrait subir les incidences négatives en cas de variation des taux d'intérêt.

La gestion de la trésorerie centralisée vise à apparier et à orchestrer la combinaison appropriée de dettes à intérêt fixe et à intérêt variable pour minimiser l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt.

#### Autres risques de prix

##### Risques associés à la volatilité des prix des marchandises

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs externes à la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de prix de ces marchandises, elle utilise des contrats à terme et des options sur le prix des marchandises.



# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 25. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la Société effectue des transactions avec ses partenariats et ses entités sous influence notable. Ces transactions, mesurées à leur valeur d'échange, se résument comme suit :

	<b>2018</b>	2017
	<b>\$</b>	\$
<b>État des résultats consolidé</b>		
Produits	<b>513 250</b>	420 302
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	<b>206 649</b>	220 032
Résultats des autres placements	<b>1 613</b>	1 503

	<b>2018</b>	2017
	<b>\$</b>	\$
<b>Bilan consolidé</b>		
Débiteurs	<b>104 557</b>	60 223
Placements	<b>76 772</b>	74 562
Créditeurs et charges à payer	<b>64 125</b>	28 589
Revenus reportés	<b>34 797</b>	33 600

Les placements se détaillent comme suit :

	<b>2018</b>	2017
	<b>\$</b>	\$
Avance, portant intérêts au taux de 15 %, sans modalité de remboursement	<b>8 421</b>	8 421
Avances, portant intérêts aux taux de 0 % et 5 %, sans modalités de remboursement	<b>7 118</b>	7 442
Avances et billets à recevoir, portant intérêts au taux préférentiel majoré de 0,5 % à 2 %	<b>948</b>	829
Avances, ne portant pas intérêts, sans modalités de remboursement	<b>5 285</b>	2 870
Avances et billets à recevoir, portant intérêts au taux préférentiel pour un maximum de 4 %	<b>45 000</b>	45 000
Actions privilégiées	<b>10 000</b>	10 000
	<b>76 772</b>	74 562

## 26. ACQUISITIONS DES PARTS D'UNE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE D'UNE FILIALE

Le 7 mars 2013, un des groupes d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société a exercé son option de vente de la totalité de ses parts à la Société, qui a l'obligation de les racheter. Le prix d'achat d'un montant de 129 178 000 \$ est versé en un maximum de onze tranches annuelles et au plus tard le 15 août 2023, selon une entente de rachat prédéterminée dont les modalités sont définies dans la convention de société de la filiale, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société, plus une considération équivalente au taux de base d'une institution financière moins 1 % sur les tranches non acquises.

La première tranche a été acquise le 20 juin 2013 pour une considération totale de 20 018 000 \$. Au cours de l'exercice 2014, la Société n'a pas procédé à l'acquisition de parts en vertu de la convention de société. Une deuxième tranche a été acquise le 15 août 2015, pour une considération totale de 26 925 000 \$. Une troisième tranche a été acquise le 15 août 2016, pour une considération totale de 27 366 000 \$. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en réduction de la réserve pour un montant de 9 129 000 \$ et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 18 237 000 \$.

Le 27 septembre 2015, la convention de société de cette filiale a été refondue et mise à jour afin de refléter les changements dans l'actionariat de la filiale de la Société. La convention stipule que la Société s'est engagée à procéder à l'achat par anticipation de parts à chacun des versements de distributions par la filiale, selon les modalités définies dans la convention. Ainsi, une quatrième tranche a été acquise le 31 mars 2017. De plus, le 22 septembre 2017, une entente de convention de vente a été établie entre le groupe d'actionnaires sans contrôle de la filiale et la Société, suite à laquelle les parties ont convenu de déterminer les modalités et le prix d'achat de la cinquième tranche. Ces deux tranches ont été acquises pour une considération totale de 28 544 000 \$. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en réduction de la réserve pour un montant de 9 810 000 \$ et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 18 734 000 \$.

La convention de société de cette filiale a été amendée et stipule que les parts résiduelles ont cessé d'être assujetties aux obligations d'achat de la Société et de vente par ce groupe d'actionnaires à partir du 31 octobre 2017.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 27 octobre 2018 et 28 octobre 2017

## 27. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

### Division viandes

Le 26 novembre 2018, la Société a acquis par l'entremise de sa filiale Olymel s.e.c. la totalité des actions dans une entreprise œuvrant dans le secteur des viandes pour une contrepartie de 250 000 000 \$, sous réserve de certains ajustements. La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés sera établie au cours de l'exercice se terminant le 26 octobre 2019, à titre de comptabilisation initiale de la transaction, compte tenu du délai restreint entre la date d'acquisition et la date de mise au point définitive des états financiers consolidés. L'acquisition a été financée à même la facilité de crédit de la dette à long terme de la Société.

### Division agricole

Le 19 novembre 2018, la Société a acquis la totalité des actifs d'une entreprise œuvrant dans le secteur agricole pour une contrepartie de 44 828 000 \$, sous réserve de certains ajustements. La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés sera établie au cours de l'exercice se terminant le 26 octobre 2019, à titre de comptabilisation initiale de la transaction, compte tenu du délai restreint entre la date d'acquisition et la date de mise au point définitive des états financiers consolidés. L'acquisition a été financée à même la facilité de crédit de la dette à long terme de la Société.

### La Coop fédérée

Le 20 décembre 2018, la Société a procédé à la vente de l'immeuble abritant le siège social. Cette immobilisation était présentée à titre d'immobilisation corporelle destinée à la vente au 27 octobre 2018, dégageant un gain net sur disposition d'actifs de 13 285 000 \$.

Le 16 janvier 2019, les administrateurs ont résolu de racheter 10 253 000 actions ordinaires de classe D-1 émises en 2010 et 2011 et 16 000 actions privilégiées de classe A, ayant les mêmes années de référence, pour une contrepartie au comptant de 10 269 000 \$.

Le 16 janvier 2019, les administrateurs ont également déclaré un dividende déterminé de 11 179 000 \$. Ce dividende sera versé au comptant pour un montant de 5 590 000 \$ et sous forme d'actions ordinaires de classe P-100 au montant de 5 589 000 \$.

## 28. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2017 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2018.

# Rétrospective financière – Non auditée

	Partie II Normes comptables pour les entreprises à capital fermé								Partie V Normes comptables pré-basculement	
	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
<b>Exploitation</b> <i>[en milliers de dollars]</i>										
Produits	<b>6 515 972 \$</b>	6 271 772 \$	6 335 219 \$	5 991 969 \$	5 376 073 \$	5 185 952 \$	4 947 409 \$	4 442 438 \$	3 947 871 \$	3 919 963 \$
Frais financiers	<b>22 601</b>	17 764	26 625	27 473	24 688	13 107	12 063	11 100	10 083	14 683
Amortissements (excluant les coûts de transaction)	<b>93 368</b>	81 445	83 610	77 688	59 860	53 628	51 637	54 355	56 698	53 710
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	<b>210 725</b>	351 228	275 438	95 702	73 806	23 727	96 585	92 686	36 077	53 346
Ristournes	<b>42 400</b>	88 000	55 000	35 000	25 000	73	32 216	36 500	11 500	15 000
Impôts sur l'excédent	<b>32 914</b>	65 273	60 730	16 213	11 719	4 859	10 476	11 914	5 854	10 746
Excédent net attribuable aux membres de la Société	<b>115 614</b>	168 349	151 569	44 489	37 087	18 795	39 649	31 652	18 723	27 600
<b>Situation financière</b> <i>[en milliers de dollars]</i>										
Fonds de roulement***	<b>553 559 \$</b>	414 274 \$	415 280 \$	(6 346) \$	274 029 \$	206 559 \$	212 606 \$	170 068 \$	92 898 \$	191 178 \$
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	<b>1 020 130</b>	828 589	750 551	690 653	501 739	495 061	446 903	459 458	454 586	459 860
Total de l'actif	<b>3 261 469</b>	2 666 990	2 450 589	2 298 308	1 737 587	1 615 048	1 517 054	1 393 285	1 291 237	1 221 516
Actions privilégiées et avoir	<b>1 480 827</b>	1 285 250	961 809	761 635	702 473	594 107	590 372	457 121	440 518	412 482
<b>Ratios financiers</b>										
Ratio du fonds de roulement***	<b>1,6</b>	1,5	1,6	(0,99)	1,5	1,3	1,4	1,3	1,2	1,4
Couverture des intérêts*	<b>10,3</b>	20,8	11,3	4,5	4,0	2,8	7,8	8,2	4,6	4,6
Ratio d'endettement***	<b>31:69</b>	23:77	37:63	47:53	33:67	29:71	24:76	36:64	36:64	36:64
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent*/produits	<b>3,2 %</b>	5,6 %	4,3 %	1,6 %	1,4 %	0,5 %	1,7 %	1,8 %	0,9 %	1,4 %
Réserve et surplus d'apport/ actions privilégiées et avoir**	<b>53,4 %</b>	55,0 %	57,3 %	50,5 %	50,8 %	55,6 %	55,5 %	68,7 %	72,8 %	73,2 %
Actions privilégiées et avoir**/ total de l'actif	<b>45,4 %</b>	48,2 %	39,2 %	33,1 %	40,4 %	36,8 %	38,9 %	32,8 %	34,1 %	33,8 %
<b>Nombre d'employés</b>	<b>14 020</b>	13 150	12 541	12 211	10 202	9 984	9 583	9 662	10 429	11 336

\* Aux fins des calculs des ratios, les participations ne donnant pas le contrôle sont incluses dans l'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent.

\*\* Aux fins des calculs des ratios pour les exercices avant 2011, le cumul des autres éléments du résultat étendu est exclu ainsi que les instruments financiers y afférents. De plus, les participations ne donnant pas le contrôle sont exclues du calcul de l'avoir.

\*\*\* La facilité de crédit est considérée dans le calcul de ce ratio en 2015, afin de se conformer à la présentation adoptée dans les états financiers consolidés.

# Rejoignez notre communauté

lacoop.coop |  |  |  | 

La Coop fédérée  
9001, boul. de l'Acadie  
Bureau 200  
Montréal (Québec) H4N 3H7  
Téléphone : 514 384-6450  
Télécopieur : 514 858-2025

Site Web : lacoop.coop

*The English-language version of this report is available on  
La Coop fédérée's website ([www.lacoop.coop/annualreport](http://www.lacoop.coop/annualreport)).  
Copies may also be obtained from the  
Communications Department at 514 384-6450.*

Dans le présent rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

## Contenu rédactionnel

*Secrétariat général, développement durable  
et affaires coopératives*  
Jean-François Harel  
Guylaine Gagnon  
Patrick Dupuis  
Marianne Lavoie

*Communications, affaires publiques et image de marque*  
Ben Marc Diendéré  
Nicolas Poirier-Quesnel  
Marie-Hélène Cliche

## Direction artistique, graphisme et impression

*Services graphiques*  
Michaël Guimond  
Suzanne Turcot  
François Michaud

*Service imprimerie*  
Pierre Cyr

*Photographies*  
Karine Kalfon  
Christophe Champion  
Patrick Palmer  
Jean-François Lemire  
Martine Doyon

*Séparation des couleurs et impression*  
L'Empreinte

Visionnez le rapport annuel, version numérique à l'adresse  
[www.lacoop.coop/rapportannuel](http://www.lacoop.coop/rapportannuel)



**La Coop**  
 **fédérée**